

14 novembre 2006

Monsieur Joseph Zayed, président,
Audiences Publiques du BAPE
Dossier du Parc Éolien de Carleton
Carleton-St-Omer

238

P NP

DM4

Projet de parc éolien à Carleton-sur-Mer

Carleton-sur-Mer

6211-09-008

Monsieur le Président,

Mon mémoire sera simple, clair et bref.

En guise d'introduction, je citerai l'un des plus grands chefs d'état de l'histoire de la planète, nul autre que le grand Mahatma Gandhi : « Une économie qui permet aux forts d'amasser de la fortune au détriment des faibles est une science fausse et sinistre. Elle attire la mort. La vraie économie... implique la justice sociale et les valeurs morales. »

Nous les gaspésiens, en avons plus que soupé de voir des compagnies de l'extérieur s'installer en rois chez nous le temps de dévorer nos ressources - et surtout d'empocher les profits qu'elles génèrent - et de prendre la poudre d'escampette aussitôt leurs poches remplies, ne laissant derrière elles en partage que la désolation, tant sur le plan social qu'environnemental. L'histoire de la Gaspésie est truffée d'exemples de ce genre : les seuls à s'enrichir, chez nous avec nos ressources, ça a toujours été exclusivement les compagnies. Ça suffit!

Présentement, certaines compagnies éoliennes ont la décence de négocier pour en arriver à un partage sensé avec les Autochtones du Nord Québécois pour planifier l'exploitation des ressources du vent sur leurs territoires. Si on regarde l'histoire de l'éolien en Gaspésie, force est de constater que les Gaspésiens sont encore une fois traités chez eux comme des citoyens de dernière classe quand vient la question du partage. J'exige maintenant qu'on se comporte une fois pour toutes envers nous avec au moins le même respect et le même souci d'équité qu'avec les autochtones du Nord.

Lors de la première partie des audiences publiques du BAPE sur le projet de parc éolien de Carleton tenues les 17 et 18 octobre derniers, j'ai été estomaqué de constater le cafouillage, tant de la part du promoteur que de plusieurs fonctionnaires, en ce qui a trait au principal but de ces audiences, soit de répondre clairement aux inquiétudes de la population de la Baie-des-Chaleurs en y attachant une importance de tout premier ordre. La population présente a été en mesure de voir par elle-même un surprenant, pitoyable, et évident amateurisme dans le domaine de la responsabilité sociale à laquelle elle était en droit de s'attendre de la part de gens sensés être professionnels et consciencieux. Nos gens ne sont pas fous. Il suffisait d'entendre leurs murmures lucides dans la salle devant l'absence de réponses à la majorité des questions très bien formulées d'ailleurs, que vous-même, monsieur le président, avez à plusieurs reprises adressées soit à la compagnie ou à plusieurs fonctionnaires au moment-même (les audiences publiques) où elles se devaient d'être répondues une fois pour toutes. J'ose espérer qu'au cours de cette deuxième partie des audiences publiques, toutes ces questions que vous avez posées, monsieur le président, auront enfin reçu réponse satisfaisante et ne seront pas repoussées aux calendes grecques, sinon nous serons en droit de conclure à un manque de bonne foi ou de compétence de la part de ces gens supposément responsables.

Au cours de ces audiences, le représentant de la compagnie Cartier a été incapable de me dire à quel organisme communautaire la compagnie verserait \$30,000 par année.

Personnellement, si j'avais à donner \$30,000 par année à qui que ce soit, la première chose que je m'assurerais de savoir, c'est à qui je le donne. Si cette somme était si importante à ses yeux et si généreuse de la part de la compagnie comme elle prétend, il me semble qu'elle la surveillerait de plus près.

Je persiste à affirmer qu'il y a un manque flagrant d'information publique. Ce ne sont pas des rencontres derrière des portes closes dont nous avons besoin: il faut un processus transparent réel avec les gens d'ici dans la planification dans ce genre de projet et une plus grande équité dans le partage prévu des profits que générera le Parc Éolien de Carleton tel qu'actuellement proposé, avec toute la population qui sera affectée: celle de l'ensemble de la Baie-des-Chaleurs et non seulement celle d'une seule ville. N'oublions pas que ce ne sera pas seulement le paysage et le tourisme de la seule ville de Carleton qui sera affecté, mais bien une partie très importante du paysage de toute la Baie-des-Chaleurs, sans oublier le tourisme de la Gaspésie au grand complet.

Pour ce qui est du Comité de suivi qui sera constitué pour veiller à la bonne marche tout au long de ce projet, il faut s'assurer que ce ne sera pas un comité de « suiveux ». Il doit être composé d'une représentation très forte de gens de la région reconnus pour leur intégrité et leur dévouement au bien-être commun.

Ici, on se croirait aux débuts de la colonie. Cartier (je parle ici de *Jacques Cartier*) arrive en Gaspésie avec ses gros sabots et fait tout pour éblouir les habitants de la avec de la pacotille en échange de leurs richesses. Ce ne sont pas des bijoux de bas de gamme, des miroirs ou de l'eau-de-vie qu'on nous offre aujourd'hui, mais si on calculait l'inflation depuis les débuts de la colonie, je crois que l'offre actuelle équivaldrait à peine au reflet d'un miroir brisé ou à une vulgaire bouteille de piquette.

J'en appelle donc à nos élus et nos gens d'affaires locaux et régionaux: cessons de nous comporter en colonisés. Nous avons une occasion sans précédent de nous tenir debout, de sortir notre région de son sous-développement en allant chercher notre part d'une richesse qui d'abord nous appartient: le développement éolien gaspésien. C'est payant, l'éolien. Si des multinationales du vent se précipitent aussi loin que la Gaspésie, c'est qu'il y a du gros cash qui dort ici, chez-nous. Gardons notre part de ce vent qui est à nous! D'autres MRC l'ont fait et certaines ont réussi à aller chercher jusqu'à 33% des revenus de l'éolien: 33% de 20 millions par année dans le cas de Carleton, ça fait près de 7 millions et non pas uniquement les modestes quelque \$100,000 qui resteront ici chaque année, parce que nous aurons pris notre richesse en mains plutôt que de l'abandonner à d'autres.

Dotons-nous d'une structure régionale qui sera maître d'oeuvre et non encore une fois valet de pied en matière d'éolien. À ceux qui, comme madame Nathalie Normandeau, donnent comme raison pour rester valets que nous n'avons pas d'expertise, je réponds ceci: ça s'engage, ça se déplace et ça se forme, des experts.

Une éolienne à St-Noël rapportera à elle seule trois fois plus à son petit village que les 73 de Cartier Wind Power à Carleton: \$300,000 de profits générés par une éolienne au lieu de \$100,000 de profits générés par 73 éoliennes à Carleton.

St-Noël a réussi en à peine 3 semaines à ramasser près de 1 million, soit la moitié du financement de son éolienne. Bravo! Un modèle d'expertise en matière de prise en mains à imiter.

Des gens qui se respectent se font respecter quand ils se tiennent debout. Félix Leclerc disait : « Il est très difficile de ne pas mépriser celui qui se prosterne ». Nous, gaspésiens, nous sommes fiers de l'être, et nous avons une occasion en or de le prouver en cessant de nous humilier nous-mêmes, prosternés depuis trop longtemps devant les illusoirs « sauveurs de Gaspésie »! Le passé nous a plus qu'amplement démontré que ces sauveurs sont meilleurs à se sauver... qu'à *se* ramasser, une fois qu'ils *ont* ramassé!

Partage du paysage, partage des profits. Donnant-donnant. Gratte-moi le dos et je te gratterai le tien. Voilà l'esprit qui doit nous animer. Si tu veux nos paysages, ils ne sont pas gratuits. Tu devras tenir compte de la valeur qu'ils représentent pour nous.

Je propose, comme bien d'autres, un projet à dimension plus humaine et plus propice à une appropriation collective plus étendue. Ces projets collectifs ont leur place et peuvent être rentables en plus de recueillir une acceptabilité sociale beaucoup plus forte. Ils offrent des possibilités d'emplois permanents où nous serons mille fois « mieux servis par nous-mêmes ».

Je demande au gouvernement d'attendre avant de donner un certificat d'autorisation pour le parc éolien de Carleton. Je me joins à l'Association Touristique de la Gaspésie et à Tourisme-Québec pour exiger un temps d'arrêt, un moratoire sur le projet de Cartier à Carleton. Je m'explique très mal que notre ministre, madame Nathalie Normandeau, refuse depuis près d'un an le moratoire demandé par l'Association Touristique de la Gaspésie, qui est en toute légitimité très inquiète quant aux retombées négatives de l'invasion barbare du méga-éolien sur son territoire et son tourisme, qui lui, est concrètement beaucoup plus profitable à l'ensemble des Gaspésiens. Il me semble que madame la ministre devrait tenir compte de ces inquiétudes. Ça va présentement trop vite pour que la population et les élus de la Baie-des-Chaleurs puissent s'y retrouver comme il faut dans ce dossier très complexe. Stop!

Madame Normandeau, dans le dossier du train de la Baie-des-Chaleurs, propose comme assurance de réussite de ce projet un partenariat entre le gouvernement, le privé et la communauté. Là-dessus, je suis d'accord avec elle. Pourquoi Madame la ministre ne propose-t-elle pas cette même formule pour le domaine éolien?

Je demande à nos élus régionaux un règlement de contrôle intérimaire d'aménagement du territoire plus clair, plus ferme et plus complet en matière d'éoliennes pour leur permettre, ainsi qu'à nos gens d'affaires et à notre population de prendre le temps d'être vraiment bien informés, ce qui est loin d'être la cas présentement.

Nos paysages sont déjà mis en valeur de façon exemplaire par la région. On n'a qu'à penser entre autres aux merveilleux sentiers pédestres Carleton-Maria, à la

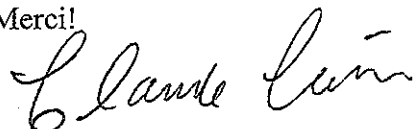
route verte, au Raid Trans-Gaspésien de ski de fond qui attire de nombreuses célébrités et des gens de partout.

Pour ce qui est des études d'impact actuelles, c'est bien beau les oiseaux, les ruisseaux, les cailloux. Et les humains, eux?! Des êtres humains vivent depuis un certain temps avec ces géants dans leur vie. Des gens sérieux et responsables ne peuvent pas continuer à développer sans tenir compte des effets sur la santé autant morale que physique des populations affectées par ce genre de développement. On doit arrêter ce développement jusqu'à ce que des études d'impact indépendantes sur la santé morale et physique complètes des gens vivant à proximité des forêts d'éoliennes ailleurs en Gaspésie et dans le monde soient sérieusement analysées.

En treminant, je crois que le développement éolien au Québec a atteint une phase critique dans son évolution : celle où nous devons faire un choix quant au genre de développement le plus profitable pour l'ensemble des Québécois. Deux choix s'offrent présentement à nous : le développement corporatif privé, le seul qu'une vision limitée des choses nous propose actuellement, et dont la presque totalité des profits quitte le Québec, ou un autre genre de développement consistant à l'implication directe, naturelle et légitime des communautés dans ce développement sur leur territoire. Il est fini le temps où nous abandonnions à d'autres la responsabilité d'assumer l'exploitation de nos richesses. J'insiste et je le répète : les gisements éoliens de la Gaspésie appartiennent aux Gaspésiens, et nous prendrons la part qui nous revient, c'est une question cruciale de survie pour notre région. Les compagnies étrangères qui voudront faire des affaires chez nous devront dorénavant garder en permanence dans leur esprit qu'ils sont chez nous, que ces gisements éoliens ne sont pas à eux, et qu'il est fini le temps où nous n'étions que des colons à qui on pouvait faire passer n'importe quoi au nom de quelques « jobines »!

Je demande donc en même temps d'urgence la tenue d'un BAPE Générique au nom de tous les gaspésiens et de tous les québécois.

Merci!



Claude Lucier